



MINISTERE EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REFERENTIEL PROFESSIONNEL (RP) DU TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

« MACON »

NIVEAU 3 (ancien niveau V)

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	1/39

INTRODUCTION

Présentation de l'évolution du titre à finalité professionnelle

Le titre à finalité professionnelle de Maçon, de niveau 3, révisé en 2016 comportait quatre activités. Il est prévu en 2020 un passage à trois activités identifiées comme des blocs de compétences adaptés à l'évolution des pratiques du métier.

Contexte de l'examen du titre à finalité professionnelle

Sur l'ensemble du territoire, le secteur est constitué de petites et moyennes entreprises et de quelques majors. Le marché est divisé en deux parts égales (50% en construction neuve, 50% en rénovation).

La veille sectorielle et les enquêtes menées auprès des entreprises nous ont permis de :

- vérifier la cohérence des activités du REAC par rapport à l'évolution des pratiques du métier et des marchés.
- identifier et quantifier la mise en œuvre des compétences du cœur de métier.
- identifier les nouvelles compétences ou les évolutions à intégrer dans le nouveau REAC.

Constat :

- la maçonnerie de petits éléments hourdés au mortier demeure le cœur du métier de maçon, cependant la maçonnerie d'éléments manufacturés (brique monomur, bloc polystyrène, etc.), se développe et gagne des parts de marché significatives.
- la réalisation d'ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel reste une activité importante du métier de maçon.
- la sous-traitance des travaux d'application des enduits extérieurs (enduits monocouche), à des entreprises spécialisées (façadiers), est quasiment systématique.

Les principaux facteurs d'évolution du métier et leurs conséquences :

- La réglementation thermique et la transition énergétique

Le professionnel se doit de maîtriser les nouvelles techniques permettant de satisfaire aux exigences consécutives à l'évolution des réglementations en la matière (le traitement des ponts thermiques, l'emploi de matériaux innovants, etc.).

- L'évolution des matériaux et leurs règles de mise en œuvre.

Le professionnel doit acquérir de nouveaux savoir-faire et adapter ses pratiques de mise en œuvre pour satisfaire aux exigences des avis techniques.

- Le respect de l'environnement

Le professionnel respecte le tri des déchets, maîtrise les consommations d'énergies et d'eau et limite les nuisances du chantier (bruit, poussière, etc.).

- La transition numérique :

Le développement du BIM (consulter des plans, des détails techniques, des vues 3D, des documents techniques de mise en œuvre numérisés, process de commande des matériaux informatisés), impose au professionnel d'être capable d'utiliser de manière simple un matériel informatique (tablette, smartphone, plus rarement un ordinateur), et de savoir naviguer sur internet.

Au regard de ces évolutions constatées, le nouveau titre est constitué de trois blocs de compétences.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	2/39

Liste des activités

Ancien TP : Maçon

- Construire des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des enduits et des éléments de finition
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Nouveau TP : Maçon

- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Construire des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	3/39

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel	1	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables
		2	Mettre en place les armatures d'un ouvrages en béton armé coffré en traditionnel
		3	Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
2	Construire des ouvrages en maçonnerie	4	Bâtir des maçonneries hourdés au mortier ou à joints minces
		5	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
		6	Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
		7	Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
		8	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
3	Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis	9	Poser un plancher poutrelles hourdis
		10	Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
		11	Mettre en place les armatures de dallages et planchers
		12	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
		13	Réaliser les aspects de surface et chapes

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	4/39

FICHE EMPLOI TYPE

Maçon

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques). Il peut réaliser également des aménagements extérieurs tels que murs de clôture, terrasses, trottoirs, etc. Selon les commandes ou les spécificités de l'entreprise qui l'emploie, le maçon peut travailler sur des constructions neuves ou sur des chantiers de rénovation. A ce titre, il adapte sa pratique en fonction des particularités de ces deux types de chantiers et notamment en matière de sécurité.

Le maçon construit des murs par assemblage manuel d'éléments manufacturés (agglomérés de ciment, briques traditionnelles et/ou à joints minces, béton cellulaire, agglomérés de pierre volcanique, etc.), en respectant les règles de sécurité. Il est quelquefois amené à réaliser des enduits, et des éléments de finition de manière traditionnelle ou préfabriquée. Il réalise les éléments de structure en béton armé (poteaux, poutres, planchers, murs de soutènement, etc.). Pour cela, il réalise des coffrages traditionnels, et utilise des systèmes coffrant de type banches manuportables, des coffrages prêts à l'emploi en carton. Pour la réalisation des planchers, il met en œuvre des systèmes préfabriqués de type « poutrelles hourdis ». Le maçon exerce son activité principalement en extérieur, de fait il est exposé aux intempéries. Il travaille souvent en hauteur sur des échafaudages de pied ou une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et dans des conditions parfois difficiles (poussière, bruit). Il doit être doté d'une bonne condition physique, car le port de charges répété, la marche et la station debout rythment son quotidien. Toutefois depuis de nombreuses années, les entreprises sont engagées dans l'amélioration des conditions de travail et de sécurité, la mécanisation des manutentions, l'utilisation d'équipement de protection collectives et individuelles performants. De fait les innovations permanentes n'ont de cesse de diminuer la pénibilité et les risques professionnels dans les activités du maçon.

Le maçon est formé et habilité par son employeur. Il connaît et applique scrupuleusement la législation en vigueur en matière de sécurité au travail et porte systématiquement ses Equipements de Protection Individuelle (EPI). Il prend connaissance du document unique et du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), quand ils existent, sinon du plan de prévention et en respecte les consignes. Les entreprises utilisatrices sont principalement des petites et moyennes structures qui peuvent réaliser des chantiers éloignés de leur siège, ce qui peut engendrer pour le professionnel des déplacements sur la journée voir sur la semaine.

Le maçon travaille en équipe, il doit posséder des qualités relationnelles qui lui permettent de réaliser ses activités de manière sécurisée et productive.

La législation et les préoccupations environnementales des entreprises imposent au maçon le respect systématique du tri des déchets de chantier mais également la maîtrise des nuisances (bruit, poussière, vibrations), de la consommation d'eau, d'électricité et de carburant.

La transition énergétique et les nouvelles réglementations demandent au professionnel l'adaptation de ses compétences de bases à des matériaux innovants, plus efficaces en termes de résultats. Pour cela le maçon respecte les règles de mise en œuvre des avis techniques spécifiques à chaque type de matériaux ou technique.

La plupart du temps ces matériaux plus performants demandent une mise en œuvre plus soignée et plus technique, les tolérances sont moindres que les matériaux "traditionnels".

Les évolutions numériques impactent les métiers de la construction. Pour consulter des plans, des détails techniques, des vues 3D, des documents fournisseur, passer des commandes et assurer le suivi des livraisons, le professionnel est amené à utiliser de manière simple une tablette, un smartphone ou plus rarement un ordinateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	5/39

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- La construction de pavillons individuels
- La réalisation de logements collectifs
- La construction industrielle ou agricole
- La réalisation de constructions dédiées au tertiaire
- La réalisation des aménagements extérieurs

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Maçon
- Maçon façadier

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : La conduite des engins servant à la manutention et au levage, des charges, est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate, (cf Art R4323-55 du Code du travail) et sont titulaires d'une autorisation de conduite des engins et des grues confiées délivrée par leur employeur.

Echafaudages : L'article R.4343-69 du Code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque.

Il se conforme ainsi aux principes généraux de prévention énoncés dans les articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, il est interdit d'employer les jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans à des travaux en élévation (article D. 4153-36 du Code du travail).

Les travaux suivants sont également interdits :

- travaux sur nacelles suspendues, échafaudages volants, échelles suspendues et plates-formes élévatrices sur mâts ou élévateurs à nacelle,
- montage et démontage des échafaudages et de tous autres dispositifs de protection.

Des dérogations peuvent cependant être accordées, notamment pour les étudiants et apprentis préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel (article D. 4153-48).

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

CCP « Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel » du titre Coffreur bancheur

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuyportables

Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

2. Construire des ouvrages en maçonnerie

Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces

Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre

Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis

Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels

Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	6/39

3. Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Poser un plancher poutrelles hourdis
Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
Mettre en place les armatures de dallages et planchers
Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
Réaliser les aspects de surface et chapes

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Conventions collectives du bâtiment
Code(s) NSF :
232s--Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre

Fiche(s) Rome de rattachement

F1703 Maçonnerie

<u>Sigle</u>	<u>Type de document</u>	<u>Code titre national équivalent</u>	<u>Intitulé de la formation</u>	<u>Page</u>
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	7/39

FICHE ACTIVITE TYPE DE L'EMPLOI TYPE 1

Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir des consignes de son chef d'équipe, du chef de chantier et selon des plans, de croquis d'exécution, de plans d'armatures, le professionnel réalise en équipe des ouvrages en béton armé tels que poteaux, poutres, murs de soutènement, escaliers, etc. Il réalise des coffrages traditionnels bois et emploie des coffrages manportables.

Il met en place et assemble les armatures qui sont généralement préfabriquées. Il coule le béton dans les coffrages après l'avoir fabriqué sur le chantier ou en utilisant du Béton Prêt à l'Emploi (BPE). A cette occasion, il peut utiliser un béton auto-plaçant et le manutentionner à la pompe à béton. Dans le cas de bétons classiques, il pratique la vibration au moyen d'une aiguille vibrante dont il maîtrise l'utilisation. Il peut également employer des bétons « techniques », tels que béton à hautes performances, béton poreux, béton à prise rapide, réfractaire, etc.. Une fois les délais de séchage respectés, il procède au décoffrage des pièces coulées, et remise le matériel de façon rationnelle en vue d'un nouvel emploi.

Le tenant de l'activité veille à sa sécurité et à celle de ses coéquipiers présents sur le chantier. Il prend connaissance et respecte le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ou le plan de prévention. Dans le cas de travaux de rénovation, il peut être amené à travailler à proximité de matériaux amiantés. Il doit anticiper les aléas climatiques et mettre en œuvre les solutions adaptées (risque de gel, de chaleur excessive, de pluie, de vent, etc.).

Les déchets sont triés en fonction de leur catégorie et déposés dans des bennes adaptées (déchets industriels banals (DIB) tels que le bois, les sacs en papier, les aciers ; déchets inertes (DI) tels que les gravats, etc.); les déchets dangereux tels que les huiles de décoffrage et sont évacués conformément à la réglementation en vigueur.

Il utilise les énergies et matières premières avec rationalité et soucis d'économie

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : La conduite des engins servant à la manutention et au levage, des charges, est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate, (cf Art R4323-55 du Code du travail) et sont titulaires d'une autorisation de conduite des engins et des grues confiées délivrée par leur employeur.

Echafaudages : L'article R.4343-69 du Code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque.

Il se conforme ainsi aux principes généraux de prévention énoncés dans les articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, il est interdit d'employer les jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans à des travaux en élévation (article D. 4153-36 du Code du travail).

Les travaux suivants sont également interdits :

- travaux sur nacelles suspendues, échafaudages volants, échelles suspendues et plates-formes élévatrices sur mâts ou élévateurs à nacelle,
- montage et démontage des échafaudages et de tous autres dispositifs de protection.

Des dérogations peuvent cependant être accordées, notamment pour les étudiants et apprentis préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel (article D. 4153-48)

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	8/39

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuyportables

Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	9/39

FICHE ACTIVITE TYPE DE L'EMPLOI TYPE 2

Construire des ouvrages en maçonnerie

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir des consignes de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise, de plans ou de croquis d'exécution, le professionnel réalise les maçonneries. Il intègre tous les éléments spécifiques nécessaires à la rigidité de l'édifice (notamment chaînages verticaux, horizontaux, blocs linteaux, etc.), de manière à respecter les règles des Documents Techniques Unifiés (DTU) en vigueur.

Il pose (éléments préfabriqués) ou réalise (éléments coffrés), les éléments tels qu'appuis, seuils, chaperons, génoises, prélinteau, poutres, etc. Il réalise les enduits traditionnels prévus au marché.

Les tolérances sont respectées et le professionnel procède à l'auto vérification de sa production.

Dans le cas de chantiers de rénovation, il peut être amené à réaliser des ouvertures dans des murs existants. Il respecte les procédures de sécurité spécifiques et réalise la structure en béton armé de l'ouverture (jambages et linteau). Pour l'ensemble de l'activité, il trie les déchets de déconstruction conformément à la réglementation en vigueur.

Cette activité est principalement réalisée à l'extérieur. Les aléas climatiques sont à prendre en compte dans la réalisation des ouvrages : la pluie, le gel, la chaleur et le vent peuvent avoir des incidences importantes sur l'esthétique et la durabilité des ouvrages.

Il veille au respect de la législation en matière de sécurité des chantiers de maçonnerie ou de gros œuvre.

Il adapte le port de ses EPI en fonction de ses activités : lunettes dans le cas de sciages, tronçonnages, masque anti poussières si nécessaire, protections anti-bruit. Dans tous les cas, il porte des vêtements adaptés, des chaussures de sécurité, des gants et un casque de chantier.

L'activité nécessite l'emploi de matériels de manutention lourds tels que grue, chariot élévateur, grue auxiliaire de chargement / déchargement avec leur conducteur dédié.

Lors des travaux en hauteur, le matériel et son utilisation seront conformes aux recommandations de la R 408 de la CNAM Risques professionnels (montage, démontage et utilisation d'un échafaudage de pied ou une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL)).

Le professionnel doit être formé au type de matériel qu'il utilise et être habilité par son employeur.

Il prend connaissance du document unique et du PPSPS quand ils existent, sinon du plan de prévention et en respecte les consignes. Dans le cas de travaux à proximité de matériaux amiantés (rénovation), il devra acquérir l'attestation de compétences réglementaire « Opérateur SS4 » conformément à l'arrêté du 23/02/2012. Les déchets sont triés en fonction de leur catégorie et déposés dans des bennes adaptées (déchets industriels banals (DIB), tels que le bois, les sacs en papier, les aciers ; déchets inertes (DI), tels que les gravats, etc., et sont évacués conformément à la réglementation en vigueur.

Il utilise les énergies et matières premières avec rationalité et soucis d'économie

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : La conduite des engins servant à la manutention et au levage, des charges, est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate, (cf Art R4323-55 du Code du travail) et sont titulaires d'une autorisation de conduite des engins et des grues confiées délivrée par leur employeur.

Echafaudages : L'article R.4343-69 du code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	10/39

d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque.

Il se conforme ainsi aux principes généraux de prévention énoncés dans les articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, il est interdit d'employer les jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans à des travaux en élévation (article D. 4153-36 du Code du travail).

Les travaux suivants sont également interdits :

- travaux sur nacelles suspendues, échafaudages volants, échelles suspendues et plates-formes élévatrices sur mâts ou élévateurs à nacelle,
- montage et démontage des échafaudages et de tous autres dispositifs de protection.

Des dérogations peuvent cependant être accordées, notamment pour les étudiants et apprentis préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel (article D. 4153-48).

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces

Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre

Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis

Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels

Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	11/39

FICHE ACTIVITE TYPE DE L'EMPLOI TYPE 3

Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir des consignes de son chef de chantier ou du chef d'entreprise, de plans d'exécution et/ou de pose et sous la responsabilité de son chef d'équipe, le professionnel met en place l'étaie, réalise la pose des poutrelles et hourdis et les coffrages additionnels. Il réalise les réseaux d'évacuation d'eaux usées ou pluviales, met en place les armatures et coule le béton qui peut être fabriqué sur place ou livré sous forme de Béton Prêt à l'Emploi (BPE).

Une fois les délais de séchage respectés, et sous la responsabilité de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise, le professionnel procède à l'enlèvement de l'étaie.

Il veille au strict respect des consignes et du mode opératoire, cette opération présentant des risques importants de blessures par effondrement des files d'étais ou des coffrages.

Il réalise également des dallages de sol (garage, cave, terrasse extérieure). Pour cela il prépare les sols supports (terrassment, réglage altimétrique, mise en œuvre de hérissons de pierres), met en œuvre les canalisations d'évacuation, mets en place le film polyane, l'isolant, les armatures et coule le béton en réalisant les aspects de surface demandés (brut, talochés, lissés, etc.).

Les aléas climatiques doivent être pris en compte, afin d'éviter des désordres dus à la chaleur, au gel à la pluie et au vent (fissures dues au retrait, dégradation des aspects de surface).

Les moyens mis en œuvre peuvent intégrer des pompes à béton, des bétons techniques (auto plaçant), et des moyens de manutention (grues, chariot élévateur).

Le professionnel maîtrise l'utilisation de lasers rotatifs, règles vibrantes et vibreurs.

Il peut également lui être demandé de mettre en œuvre des produits de cure.

Dans le cas de construction de planchers préfabriqués pour les étages, les équipements de protection collective seront en place en périphérie de la dalle et autour des trémies, afin d'empêcher les chutes de hauteur. Les accès à la dalle seront sécurisés de la même manière. L'utilisation de matériels électroportatifs tels qu'une scie circulaire ou une scie sur table induit le respect des procédures de sécurité relatives à ces matériels.

Le professionnel respecte toutes les consignes, et veille constamment à sa sécurité et à celle de ses coéquipiers présents sur le chantier. Il prend connaissance du document unique et du PPSPS, quand ils existent, sinon du plan de prévention et en respecte les consignes.

Les déchets sont triés en fonction de leur catégorie et déposés dans des bennes adaptées (Déchets industriels banals (DIB), tels que le bois, les sacs en papier, les aciers ; déchets inertes (DI), tels que les gravats, etc., et sont évacués conformément à la réglementation en vigueur.

Il utilise les énergies et matières premières avec rationalité et soucis d'économie.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : La conduite des engins servant à la manutention et au levage, des charges, est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate, (cf Art R4323-55 du Code du travail) et sont titulaires d'une autorisation de conduite des engins et des grues confiées délivrée par leur employeur.

Echafaudages : L'article R.4343-69 du code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque.

Il se conforme ainsi aux principes généraux de prévention énoncés dans les articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	12/39

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, il est interdit d'employer les jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans à des travaux en élévation (article D. 4153-36 du Code du travail).

Les travaux suivants sont également interdits :

- travaux sur nacelles suspendues, échafaudages volants, échelles suspendues et plates-formes élévatoires sur mâts ou élévateurs à nacelle,
- montage et démontage des échafaudages et de tous autres dispositifs de protection.

Des dérogations peuvent cependant être accordées, notamment pour les étudiants et apprentis préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel (article D. 4153-48).

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Poser un plancher poutrelles hourdis

Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales

Mettre en place les armatures de dallages et planchers

Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers

Réaliser les aspects de surface et chapes

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	13/39

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N°1

Coffret en traditionnel bois ou en éléments manuyportables

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser le coffrage d'éléments en béton armé tels que poutres, poteaux, longrines, murs de soutènement, escalier, etc. Réaliser seul ou en équipe l'implantation de l'ouvrage. Selon le type d'ouvrage et les moyens matériels mis à sa disposition, préparer et assembler les coffrages de manière rationnelle et stable afin de faciliter le décoffrage ultérieur. Repérer les altimétries dans le coffrage, en vue du coulage. Une fois les ouvrages coulés et les délais de séchage respectés, décoffrer les ouvrages, nettoyer, ranger le matériel de manière sécurisée pour un futur réemploi.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est réalisée à partir de plans ou de consignes de son chef d'équipe ou du chef de chantier, et mise en œuvre sur des chantiers de construction neuve ou de rénovation, voire sur des chantiers de génie civil. Le professionnel exerce la compétence sous la responsabilité de son chef d'équipe ou parfois en autonomie, selon l'importance des ouvrages.

Il s'organise de manière rationnelle et sécurise son espace de travail. La découpe des pièces de bois est réalisée avec des outils manuels ou avec des machines électroportatives. La manutention des éléments et l'assemblage des coffrages privilégient des méthodes ergonomiques. Il est amené à travailler au sol ou en hauteur.

Pour le coffrage traditionnel bois, le matériau est sous forme de planches, chevrons, bastaings et liteaux. Les coffrages manuyportables constituent un système constructif qui intègre des panneaux préfabriqués en bois ou matériaux composites (selon le niveau exigé de finition des parements), et également l'écartement et la tenue des coffrages. Ces systèmes rationnels permettent un rendement plus élevé que le coffrage traditionnel, à condition que les ouvrages soient adaptés à cette technique (murs de soutènement, vide sanitaire en béton armé, poteaux en béton répétitifs, etc.).

Critères de performance

Les coffrages sont correctement implantés

Les coffrages sont solides, stables, étanches et conçus pour faciliter le décoffrage

Les altimétries sont repérées dans le coffrage conformément aux indications portées sur les plans d'exécution*

Le matériel « manuyportable » est assemblé conformément à la notice et aux recommandations du fabricant

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Maîtriser les calculs de base

Exploiter, une notice, un plan, une coupe

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL)

Utiliser en sécurité du matériel électroportatif

Concevoir un coffrage adapté, étanche, résistant et stable

Débiter des bois

Assembler, étayer des éléments de coffrage

Utiliser des produits facilitant le décoffrage

Pratiquer l'autocontrôle

Maîtriser les volumes d'énergies et de matériaux utilisés

Après coulage, décoffrer en sécurité les éléments d'un coffrage

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	14/39

Nettoyer le matériel
 Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée
 Nettoyer et ranger le chantier
 Situer, identifier son rôle et ses tâches au sein d'une équipe de production
 Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires
 Respecter un mode opératoire
 Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages
 Organiser les espaces de découpe et d'assemblage des matériaux
 Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités
 Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
 Connaître les principes et les règles du coffrage traditionnel
 Connaître les différents types de bois de coffrage et leur rôle
 Connaître les méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL.
 Connaître les règles de sécurité liées au poste (découpe des bois, utilisation des matériels électroportatifs
 Connaître les techniques liées au coffrage manuable

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	15/39

FICHE DE COMPETENCE PROFESIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N°2

Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Repérer l'emplacement des armatures et les mettre en place dans le coffrage. Réaliser les armatures sur place à partir de barres brutes de plusieurs diamètres ou adapter des armatures préfabriquées en usine. Dans tous les cas réaliser le liaisonnement des divers éléments et mettre en place les cales d'enrobages pour éviter tout déplacement lors de la mise en œuvre du béton. Pour des raisons de sécurité mettre en place les cabochons de couleur sur les aciers en attentes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

A partir des consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier et du plan de ferrailage, le professionnel organise l'aire de fabrication des armatures de façon rationnelle et sécurisée, il s'équipe et emploie les EPI spécifiques adaptés (lunettes, gants de manutention, protections anti-bruit). Les manutentions peuvent être manuelles ou mécanisées (grue, chariot élévateur, etc.).

Il est amené à travailler au sol ou en hauteur.

Critères de performance

Les armatures sont conformes aux plans de ferrailage

Les cales d'enrobage sont en place.

Les ligatures sont solides et en nombre suffisant

Les aciers d'attente sont mis en place et les protections positionnées

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée

Maîtriser les calculs de base

Exploiter, une notice, un plan, une coupe

Repérer les différents éléments et armatures sur un plan de ferrailage

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une PIRL conformément à la R 408

Utiliser en sécurité de l'électroportatif

Débiter des aciers à l'aide d'un outillage adapté

Réaliser des ligatures à la tenaille russe

Adapter et liaisonner des armatures préfabriquées en usine

Mettre en place des cales d'enrobage adaptées

Pratiquer l'autocontrôle

Nettoyer et ranger le chantier

Maîtriser les volumes des matières d'œuvres utilisées

Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée

Adapter ses EPI aux conditions et aux risques liés au chantier

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires

Réceptionner et pointer les fournitures livrées sur les bons de livraison

Respecter un mode opératoire de réalisation

Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages

Organiser les espaces de découpe et d'assemblage des matériaux

Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité

Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise

Connaître les différentes ligatures (simple, double, double croisée, avec tour mort, etc.)

Connaître le rôle des aciers dans une structure béton armé

Connaître les mesures de sécurité liées à la réalisation et pose d'armatures

Connaître les méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	16/39

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N°3

Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Humidifier les coffrages, fabriquer le béton en respectant les dosages ou réceptionner le Béton Prêt à l'Emploi (BPE), livré sur le chantier. Lors du coulage du béton dans les coffrages, respecter les modes opératoires prédéfinis afin d'éviter l'éclatement du coffrage. Guider le grutier ou l'opérateur de pompe de manière efficace et compréhensible. Pervibrer ou vibrer le béton afin d'en assurer le serrage, l'enrobage des armatures et la bonne qualité du parement. Respecter les repères d'altitudes positionnés dans le coffrage. Après coulage, vérifier les dimensions, aplomb, et niveaux, nettoyer et ranger le matériel. Protéger l'ouvrage des intempéries (froid, pluie, chaleur et vent), et rendre compte à sa hiérarchie d'éventuelles anomalies constatées.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à partir des consignes de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise ou en autonomie.

La manutention du béton sur le chantier (dalles, planchers, coffrages), est effectuée à la grue, au chariot élévateur, à la pompe ou au camion tapis.

Le professionnel est amené à travailler au sol ou en hauteur selon les éléments à réaliser.

Pour la préparation du béton, les dosages des divers composants (ciment, sable, gravier, eau et adjuvants), respectent les exigences des textes normatifs.

L'ajout d'eau dans les bétons prêts à l'emploi est soumis à l'accord du responsable de chantier.

Selon les conditions météorologiques, le professionnel met en œuvre les techniques de protection des ouvrages (Adjuvants, antigel ou humidifications des ouvrages par exemple.)

Critères de performance

La préparation du béton répond aux textes normatifs

Le professionnel guide l'opérateur de pompe ou le grutier de manière efficace et compréhensible

Les coffrages sont remplis dans le respect des modes opératoires et de manière progressive

Le béton est pervibré ou vibré efficacement et sans excès

Après coulage, les dimensions, l'aplomb et le niveau des ouvrages sont vérifiés et conformes aux textes normatifs

Les altimétries du béton sont respectées

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée

Maîtriser les calculs de base

Exploiter, une notice, un plan sur une tablette

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une PIRL conformément à la R 408

Fabriquer un béton au dosage et à la plasticité requise

Utiliser un vibreur électrique ou pneumatique

Suivre un mode opératoire de coulage

Araser les niveaux de remplissage des coffrages

Vérifier une fois le béton coulé l'aplomb, les niveaux, les dimensions, remédier si nécessaire

Nettoyer le matériel (benne, pelles, sceaux, truelles)

Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée

Nettoyer et ranger le chantier

Guider par radio ou gestes conventionnels les manœuvres de l'opérateur de pompe à béton, de la grue, du chariot élévateur

Coordonner la livraison sur le chantier des matériaux nécessaires ou du béton prêt à l'emploi

Réceptionner et pointer les fournitures livrées sur un bon de livraison

Respecter un mode opératoire

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	17/39

Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages
Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité
Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités.
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
Connaître les modes opératoires de coulage d'un ouvrage en béton armé
Connaître les méthodes et règles de fabrication du béton
Connaître les règles de sécurité liées à la mise en œuvre du béton dans les coffrages
Connaître les méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL
connaître les gestes conventionnels de guidage du grutier

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	18/39

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N°4

Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Anticiper les aléas climatiques. Repérer les côtes et les caractéristiques de l'ouvrage sur les plans fournis, puis participer ou réaliser l'implantation au sol. Fabriquer le mortier ou la colle adapté aux éléments à maçonner (briques, agglomérés de ciment, brique à joint mince, etc.). Répartir le mortier ou la colle en couches homogènes et régulières. Implanter, plomber les éléments d'extrémité et tendre un cordeau entre ces derniers afin de poser les éléments intermédiaires de façon rectiligne.

Pour renforcer la cohérence et la stabilité des maçonneries, prendre soin de décaler les éléments de chaque rangée. Implanter l'emplacement des baies en tenant compte des finitions à venir (enduits extérieurs).

Avec des blocs de chaînage et linteaux, réaliser une ossature béton armé conformément aux règles du DTU, de la construction parasismique et des avis techniques en vigueur.

Pour définir les points de référence d'altimétrie, déterminer et tracer un trait de niveau en cours d'élévation de la maçonnerie. Araser les maçonneries conformément aux plans.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

A partir des consignes de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise, le professionnel exerce cette compétence sur des chantiers de construction neuve ou de rénovation, principalement en extérieur. L'organisation et la réalisation de son travail sont liées aux conditions atmosphériques, pour cela il prend les dispositions nécessaires pour garantir la qualité des ouvrages.

Il exerce cette compétence sous la responsabilité de son hiérarchique (chef d'entreprise, chef d'équipe), en autonomie ou en équipe.

Il bâtit avec des matériaux traditionnels (briques, agglomérés), et des matériaux techniques (Monomur, béton cellulaire, etc.). Il maîtrise les techniques de construction avec ces différents matériaux et respecte leurs exigences de mise en œuvre. Il pratique l'autocontrôle et respecte les tolérances fixées par les textes normatifs en vigueur. Il incorpore selon les cas des éléments spécifiques tels que blocs baies, coffre de volet roulant, génoises préfabriquées, etc.

Pour réaliser l'élévation des maçonneries, le professionnel monte, utilise et démonte des échafaudages de pied ou une PIRL conformément à la recommandation R 408 de la CNAM Risques professionnels

La sécurité des chantiers est omniprésente et doit être une priorité pour le professionnel. Il doit être conscient de la sécurité au sein de l'équipe avec laquelle il travaille, mais également de celle des autres corps d'état qui peuvent être présents sur le chantier

Critères de performance

Les maçonneries sont conformes au plan et aux consignes

Les tolérances d'aplomb, niveau, côtes sont conformes aux textes normatifs

Les chaînages horizontaux et verticaux sont incorporés dans les ouvrages conformément aux plans, aux DTU et aux règles de construction parasismique en vigueur

Les aléas climatiques sont anticipés

Les techniques de pose spécifiques à chaque matériau sont connues et mises en œuvre

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée

Maîtriser les calculs de base

Exploiter un plan, un croquis d'exécution, une notice de montage etc., sur papier ou numérique

Utiliser ses EPI

Réaliser des implantations de murs

Fabriquer un mortier ou une colle adaptée au matériau de construction

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	19/39

Utiliser en sécurité l'outillage collectif et le matériel électroportatif (bétonnière, meuleuse, scie diamant sur table, scie Aligator, malaxeur)

Réaliser le montage des maçonneries conformément aux règles de construction et dans les tolérances des textes normatifs (DTU)

Incorporer les chaînages verticaux, horizontaux, les blocs linteaux avec les éléments spécifiques

Mettre en place les armatures adaptées et les liaisons spécifiques dans les chaînages et linteaux

Couler le béton dans les chaînages et linteaux en respectant les dosages

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une PIRL conformément à la R 408

Tracer un trait de niveau

Définir des altitudes d'arasement des maçonneries

Araiser les maçonneries (de niveau ou en pente)

Bâtir des pointes de pignon et les stabiliser en présence de vent

Bâtir des conduits de fumée dans le respect des normes de construction

Bâtir des blocs à bancher

Bâtir des blocs d'agglomérés colorés et apparents

Bâtir des maçonneries de briques apparentes

Bâtir des maçonneries de briques « monomur » à joints minces, des blocs de béton cellulaire, de pouzzolane

Incorporer des blocs baies ou des coffres de volets roulants dans les maçonneries

Réaliser des ouvertures dans des murs existants

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires

Définir un mode opératoire de construction

Intégrer la sécurité dans les étapes de la construction

Prendre en compte les aléas climatiques dans l'organisation de son travail

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise

Connaître la terminologie et la technologie des maçonneries

Connaître les méthodes et règles de fabrication du mortier, du béton, de colle spécifique, etc.

Connaître les techniques d'assemblage des éléments de maçonnerie et de leurs accessoires (Blocs coffreurs, blocs linteaux, etc.)

Connaître les méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL

Connaître les règles de sécurité liées à la réalisation de maçonneries en élévation

Connaître les gestes conventionnels de guidage du grutier

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	20/39

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N°5

Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Identifier et vérifier la qualité des éléments préfabriqués (appui de baie, couronnement de mur ou de cheminée, bandeau, encorbellement, génoise, etc.). Etayer et caler les éléments. Fabriquer le mortier de pose ou la colle. Conformément aux plans, implanter en prenant comme référence d'altimétrie le trait de niveau, positionner et incorporer les éléments préfabriqués à la structure du bâtiment. Réaliser les liaisons au bâti et une fois la pose des éléments terminée, nettoyer les espaces de travail.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence sous la responsabilité de son chef d'équipe ou en autonomie. Il peut selon les cas monter et utiliser des échafaudages de pied ou une PIRL. Cette compétence peut être exercée sur des chantiers de construction neuve et en rénovation. Selon les dimensions et le poids de la pièce, les manutentions sont manuelles ou avec des moyens de levage tels que grues ou chariots élévateurs.

Un étaielement provisoire ou un calage est souvent nécessaire. La solidarisation avec le bâti impose dans la plupart des cas la réalisation d'un liaisonnement coffré et coulé une fois l'élément positionné. L'enlèvement des étais et des coffrages est soumis au respect des délais de séchage et aux consignes du chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise

Critères de performance

Les éléments sont positionnés aux bonnes altitudes et dimensions, conformément aux plans et coupes

Les éléments sont correctement étayés et calés

Les liaisons au bâti sont conformes aux préconisations de pose

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée

Maîtriser les calculs de base

Exploiter un texte

Exploiter un plan, une coupe

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied ou une PIRL

Tracer un trait de niveau

Définir une altitude en tenant compte des cotes brutes

Manutentionner des éléments préfabriqués en toute sécurité

Guider un grutier, un conducteur d'engin

Mettre en place des étaielements, des coffrages simples

Réaliser des liaisons en béton armé

Fabriquer du mortier, du béton.

Pratiquer l'autocontrôle

Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée

Nettoyer et ranger le chantier

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires

Définir un mode opératoire de réalisation et le respecter

Se coordonner avec les autres corps d'états

Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation de pose d'éléments préfabriqués

Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité

Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	21/39

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
Connaître les méthodes et règles de fabrication du mortier, du béton, de colle spécifique...
Connaître les techniques et modes opératoires liés à la pose d'éléments préfabriqués.
Connaître les règles d'étalement d'un élément en béton armé préfabriqué.
Connaître les techniques et règles de sécurité liées à la manutention d'éléments préfabriqués
Connaître les gestes conventionnels de guidage du grutier

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	22/39

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N°6

Réaliser des ouvrages de finitions de type seuils et appuis

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Identifier l'emplacement, les dimensions et les altimétries des éléments à réaliser. Préparer et mettre en place les coffrages bois ou métalliques, Positionner les armatures nécessaires et couler le béton en respectant les dosages et la plasticité nécessaire pour réaliser une finition de qualité généralement lissée ou bouchardée. Les délais de séchage respectés, décoffrer les éléments, nettoyer et remiser les coffrages pour un emploi ultérieur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sous la responsabilité du chef d'équipe ou de chantier, ou en autonomie. La compétence peut être réalisée sur des chantiers de construction neuve ou de rénovation. Le professionnel mobilisera ses EPI en fonction des particularités du chantier, il peut travailler au sol ou en hauteur. Il anticipe les aléas climatiques (froid, pluie, chaleur et vent), et met en œuvre, les dispositifs et les procédures nécessaires à la protection des ouvrages.

Critères de performance

Les coffrages sont solides et conçus pour faciliter le décoffrage
Les altimétries sont respectées, les ouvrages sont conformes aux plans en dimensions et niveaux
Les aspects de surface sont conformes au descriptif et de bonne facture

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Maîtriser les calculs de base.
Exploiter un plan, une coupe
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied ou une PIRL conformément à la R 408
Tracer un trait de niveau
Utiliser un niveau laser
Définir une altitude en tenant compte des cotes brutes
Concevoir, fabriquer et mettre en place des coffrages d'appui de baie
Fabriquer et couler du béton conforme à l'élément à réaliser
Réaliser un reingot sur un appui ou seuil de baie
Réaliser une finition sur un appui ou un seuil
Décoffrer un appui, nettoyer les éléments du coffrage, huiler et entretenir les moules métalliques
Pratiquer l'autocontrôle
Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée
Nettoyer et ranger le chantier
Adapter ses EPI aux conditions et aux risques liés au chantier
Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires
Définir un mode opératoire de réalisation et le respecter
Se coordonner avec les autres corps d'états
Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages
Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité
Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
Connaître les méthodes et règles de fabrication du mortier, du béton.
Connaître les techniques de finition sur béton ou mortier frais (lissage, bouchardage)
Connaître les techniques de coffrage d'éléments de finition tels que seuils ou appuis.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	23/39

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 7

Réaliser de la compétence – processus de mise en œuvre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Monter un échafaudage de pied ou une PIRL conformément aux exigences stipulées dans la R 408 de la CNAM. Protéger les ouvrages et les équipements en place (fenêtres, grilles de défense, sols, couverture, etc.). Fabriquer des mortiers dont les liants et la granulométrie des sables varient selon les couches. En prenant en compte les aléas climatiques, réaliser dans les règles de l'art le gobetis, le corps d'enduit et la couche de finition et respecter le délai de séchage entre chaque couche. L'enduit peut être projeté manuellement ou mécaniquement (machine à projeter). La finition de l'enduit est généralement talochée. Une fois les enduits réalisés, nettoyer le chantier, procéder au repli du chantier, au rangement du matériel et au tri des déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à partir des consignes de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise ou en autonomie. Souvent en extérieur, le professionnel est soumis aux aléas climatiques et à ce titre il se doit d'anticiper ses réalisations pour les protéger des risques induits par une trop forte chaleur, du vent, du gel ou de la pluie. Il monte et utilise des échafaudages de pied de type pré-cadres, multidirectionnels, voire roulants, dans certains cas.

Il porte ses EPI et les adapte en fonction des particularités du chantier. Il a été formé à l'utilisation du matériel qu'il emploie pour installer les échafaudages de pied de types pré-cadre ou multidirectionnel, ou roulant et est habilité par son employeur pour toutes les composantes d'utilisation de ces matériels. Le professionnel respecte les règles de mise en œuvre des enduits décrites dans les DTU (dosages, épaisseur des couches, délais de séchage, réception des supports).

Critères de performance

Les menuiseries et ouvrages environnants sont correctement protégés des projections d'enduits

Les dosages en liants des mortiers traditionnels sont respectés et dégressifs selon les couches

Le délai de séchage entre chaque couche est respecté

L'épaisseur de chaque couche est conforme aux textes normatifs

Les aléas climatiques sont pris en compte dans la réalisation des enduits

Les points singuliers tels que tableaux, linteaux, angles font l'objet d'un soin particulier pour assurer une bonne qualité de finition

Les aspects de finition des enduits sont uniformes, réguliers et esthétiques

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée

Maîtriser les calculs de base

Exploiter un texte

Exploiter un plan de façade

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied ou une PIRL conformément à la R 408

Installer des protections d'ouvrages existants

Fabriquer des mortiers traditionnels en bétonnière

Projeter manuellement des mortiers traditionnels

Réaliser les finitions d'une façade (tableaux arêtes, linteaux)

Réaliser les aspects de finition pour un enduit traditionnel (taloché)

Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires

Définir un mode opératoire de réalisation et le respecter

Se coordonner avec les autres corps d'états

Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation d'enduits traditionnels et monocouches

Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité

Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise

Connaître la terminologie et technologie des enduits traditionnels

Connaître les méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL

Connaître les techniques de protection des éléments environnants (menuiseries, dessous de toit, couverture, etc.)

Connaître les mesures de sécurité relatives à la réalisation d'enduits traditionnels.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	24/39

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 8

Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser des ouvertures (portes, fenêtres, réservations), dans des murs porteurs extérieurs ou de refends existants. Déconstruire des dallages, des murs de clôture et des escaliers.

Procéder à la protection des ouvrages environnants (bâche anti poussière, protection des sols), baliser et sécuriser l'espace de travail et participer à l'implantation des baies. Mettre en place les étaitements, les chevalements et les dispositifs anti-déformation de baies. Réaliser la démolition des ouvrages (murs, dallage, enduits). Coffrer et couler des poteaux et des linteaux en béton armé, réemployer des pierres d'encadrement, des briques ou des pièces de bois. Trier les gravats et les déchets, Après respect des délais de séchage, Décoffrer les éléments en béton armé. Nettoyer et ranger le chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

A partir des consignes du chef d'équipe et des indications portées sur le plan d'exécution, La compétence est généralement mise en œuvre pour des chantiers de rénovation ou lors d'une modification sur un chantier neuf. L'environnement est généralement poussiéreux et bruyant, le professionnel mobilise ses EPI en fonction des nuisances et des risques présents sur le chantier. Il utilise du matériel électroportatif ou pneumatique dont il connaît les particularités et procédures d'usage. Il utilise également des outils traditionnels tels que masses, massettes, poinçons, barre à mine, etc.

Critères de performance

L'environnement et les ouvrages existants à proximité sont protégés

Le matériel de démolition est utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu

L'implantation des murs est conforme au plan ou croquis donné

Le chevalement, l'étalement complémentaire et les contreventements de baies supérieures sont correctement mis en œuvre

La démolition ne met pas les intervenants en danger

Les délais de séchage avant décoffrage sont respectés conformément aux consignes du chef d'équipe ou chef de chantier

Le décoffrage est assuré dans le respect des modes opératoires.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée

Maîtriser les calculs de base

Exploiter un texte

Exploiter un plan

Installer des protections d'ouvrages existants

Utiliser les EPI adéquats

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied ou une PIRL conformément à la R 408

Identifier et mettre en œuvre un mode opératoire de démolition

Participer à l'implantation d'une baie

Tracer un trait de niveau

Utiliser du matériel de démolition de type électroportatif ou pneumatique

Coffrer des poteaux béton armé, des linteaux sur le bâti existant

Mettre en place des armatures de poteaux de linteau

Fabriquer et couler un béton adapté au cas et particularités du coffrage

Vibrer le béton et assurer un remplissage et un aspect correct du béton dans les coffrages

Décoffrer les coffrages de manière sûre

Replier les étaitements conformément aux règles de sécurité

Nettoyer et ranger le matériel de manière rationnelle

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	25/39

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires
 Définir un mode opératoire de déconstruction et le respecter
 Se coordonner avec les autres corps d'états
 Intégrer la sécurité dans les étapes de la déconstruction
 Anticiper les étapes de construction pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité
 Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
 Connaître les méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL
 Connaître les principes de l'étalement et de reprise en sous-œuvre
 Connaître les méthodes et règles de fabrication du mortier, du béton.
 Connaître les principes et les règles du coffrage traditionnel
 Connaître les différents types de bois de coffrage et leur rôle
 Connaître les différentes ligatures (simple, double, double croisée, avec tour mort, etc.)
 Connaître le rôle des aciers dans une structure béton armé
 Connaître les modes opératoires de coulage d'un ouvrage en béton armé

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	26/39

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 9

Poser un plancher poutrelles hourdis

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lire et exploiter le plan de pose. Réceptionner et mettre en œuvre les éléments manufacturés constitutifs d'un plancher (poutrelles et hourdis.). Réaliser l'étalement, la pose des poutrelles et hourdis, mettre en place les armatures et planelles périphériques, coffrer les trémies et réservations.

Préalablement au bétonnage de la dalle de compression, contrôler la quantité, les dimensions et le référencement des composants.

Une fois le plancher coulé et les délais de séchage respectés, déposer et replier l'étalement dans le respect des règles de sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sous la responsabilité du chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise. Dans le cas de plancher en élévation, les équipements de protection collective doivent être présents en périphérie et autour des réservations ou trémies, ils seront conformes aux textes réglementaires ou recommandations en vigueur. L'étalement sera conforme au plan de préconisation de pose. Le plancher aura fait l'objet d'une étude de la part du fabricant, un plan de préconisation de pose étant systématiquement fourni, le professionnel se doit de suivre toutes les indications contenues dans ce document.

La technicité de ce type de plancher ne cessant d'évoluer, le professionnel peut manutentionner des poutrelles béton de types pleines ou allégées, des hourdis béton, céramique, ou polystyrène. Des matériaux innovants peuvent également compléter la gamme (tels que coques plastiques, matériaux composites, bois, etc.).

Le professionnel mobilise les moyens de manutention les plus adaptés à la configuration du chantier (grue, chariot élévateur, grue auxiliaire de chargement / déchargement avec leurs conducteurs).

Cette compétence doit faire l'objet d'une application rigoureuse des règles de sécurité, le travail en élévation, l'utilisation de hourdis béton fragiles, la présence de trémie et de réservations étant des sources de danger permanent pour le professionnel.

Critères de performance

L'étalement est conforme au plan de pose

Les poutrelles sont positionnées conformément au plan de pose

Les hourdis sont posés à l'avancement, les hourdis borgnes sont positionnés aux extrémités

Les armatures (treillis, chaînages, chapeaux) sont posées conformément au plan de pose

Les planelles sont posées en périphérie de dalle avant coulage (délai de séchage du mortier)

Les altimétries et niveaux sont respectés et conformes aux plans

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Maîtriser les calculs de base

Exploiter une notice

Exploiter un plan de pose de plancher préfabriqué

Mettre en œuvre des garde-corps périphériques (équipements de protection collectifs)

Utiliser des EPI adaptés

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied ou une PIRL conformément à la R 408

Mettre en place un étalement conformément au plan de pose

Guider un opérateur de camion-grue, de grue, de chariot élévateur

Mettre en place des poutrelles préfabriquées

Poser des hourdis en matériaux divers

Mettre en place des armatures pour béton armé

Réaliser les coffrages de trémie d'escalier, de réservations

Vérifier les dimensions, niveaux et altitudes

Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée

Nettoyer et ranger le chantier

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	27/39

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires
Réceptionner et pointer les fournitures livrées sur les bons de livraison
Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages
Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité
Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
Connaître les méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL
Connaître la terminologie et technologie des planchers en béton armé préfabriqués
Fabriquer des mortiers traditionnels en bétonnière
Connaître les principes d'étaieement d'un plancher en béton armé préfabriqué
Connaître les gestes conventionnels de guidage du grutier
Connaître les mesures de sécurité liées à la pose d'un plancher en béton armé préfabriqué

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	28/39

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 10

Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser la pose de drains, de canalisations d'eaux usées et pluviales enterrées, ou aériennes (vide sanitaire). Repérer sur le plan et implanter conformément aux indications fournies. Parfois, réaliser manuellement les terrassements nécessaires ou complémentaires puis assembler les tuyaux, et leurs composants particuliers (coudes, T, Y, manchons, etc.), à l'aide de colle spécifique. Mettre en œuvre des regards en béton ou PVC. Respecter les pentes préconisées par les normes en vigueur, protéger les tuyaux en attente de toute pénétration accidentelle de corps étrangers et positionner un grillage avertisseur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise ou en autonomie, le professionnel intervient sur des chantiers neufs comme en rénovation, sur des constructions individuelles ou du petit collectif.

Pour réaliser les réseaux, il utilise de l'outillage individuel (tel que mètre, cordeau, niveau, scie à métaux, etc.). Le professionnel peut être amené à travailler dans des tranchées, si la hauteur de celles-ci est supérieure à 1,30 m, un blindage devra être présent. Dans le cas de réseaux enterrés, il signalera la nature des réseaux par la pose d'un grillage avertisseur de couleur normalisée (Marron pour l'assainissement).

Critères de performance

Les tuyaux en attente sont implantés conformément au plan et provisoirement bouchés

Les assemblages sont corrects, les tuyaux collés avec la colle adaptée

Les pentes sont conformes et régulières

Les regards sont en nombre suffisant et conformes au plan

Les réseaux enterrés sont signalés par un grillage avertisseur qui possède la couleur normalisée

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Maîtriser les calculs de base

Exploiter un texte, une notice

Exploiter un plan de réseaux

Vérifier l'implantation, les niveaux et les dimensions

Découper des tuyaux PVC

Assembler et coller des tuyaux PVC

Poser et raccorder des regards préfabriqués

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires

Réceptionner et pointer les fournitures livrées sur un bon de livraison

Respecter un mode opératoire préconisé

Communiquer avec un conducteur d'engin de terrassement

Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages

Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité

Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités

Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée

Nettoyer et ranger le chantier

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise

Connaître la terminologie et technologie des réseaux d'eaux usées, vannes, pluvial.

Connaître les techniques d'assemblage des tuyaux PVC.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	29/39

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 11

Mettre en place les armatures de dallages et planchers

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Selon le plan de pose du plancher, identifier l'emplacement et réaliser la pose des éléments d'armatures d'un dallage ou plancher en béton armé. Positionner les treillis en tenant compte des normes de croisement. Positionner les chaînages, mettre en place et ligaturer les renforts d'angles ou les aciers de liaison ainsi que les chapeaux. Façonner et fixer les aciers en attente et prendre soin de fixer les bouchons de protection.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille en équipe sous la responsabilité de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise sur des chantiers neufs de petits collectifs ou tertiaires ou en rénovation. Selon le cas, il peut évoluer au sol (dallage sur terre-plein), ou en élévation (plancher d'étage). Dans le deuxième cas, les protections collectives périphériques et de trémies sont obligatoirement présentes et les accès au poste de travail sont sûrs et sécurisés.

Les planchers peuvent être constitués de poutres et/ou de chevêtres coulés en place ou préfabriqués.

Toutes les armatures nécessaires à la tenue de l'ouvrage seront posées préalablement au coulage du béton.

Le professionnel mobilise ses EPI en fonction des risques auxquels il peut être exposé, notamment des gants adaptés à la manutention manuelle des aciers.

Une attention particulière doit être portée à la présence sans interruption des garde-corps périphériques et de trémie empêchant toute chute de hauteur.

Critères de performance

Les aciers sont positionnés et conformes au plan d'armatures

Les ligatures sont correctement réalisées et en nombre suffisant

Les aciers en attente sont sécurisés par la mise en place de protections de sécurité

Les aciers de couture, de liaison, de renfort d'angle sont présents et correctement fixés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité

Maîtriser les calculs de base

Exploiter un texte, une notice

Mettre en place des protections collectives

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une PIRL conformément à la R 408

Exploiter un plan d'armatures

Réceptionner une livraison d'aciers, identifier les différents éléments sur le bon de livraison

Débiter des treillis, chaînages, barres

Poser les différentes armatures d'un dallage ou plancher dans le respect des textes normatifs

Sécuriser les aciers en attente

Façonner et fixer par ligatures des renforts d'angles, des aciers de liaison

Stocker les aciers de manière rationnelle

Communiquer avec un conducteur d'engin de levage

Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages

Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité

Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités

Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée

Nettoyer et ranger

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	30/39

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
Connaître les différentes ligatures (simple, double, double croisée, avec tour mort, etc.)
Connaître le rôle des aciers dans une structure en béton armé
Connaître les mesures de sécurité liées à la réalisation et pose d'armatures
Connaître les gestes conventionnels de guidage du grutier
Connaître les mesures de sécurité liées à la pose d'un plancher en béton armé préfabriqué

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	31/39

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 12

Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réceptionner et mettre en œuvre le Béton Prêt à l'Emploi (BPE). Avant le coulage, vérifier la présence des protections collectives et la bonne tenue des éléments de coffrage. Si nécessaire, humidifier les supports pour éviter les phénomènes de retrait (fissures superficielles du béton). Respecter le mode opératoire de coulage et mettre en œuvre le béton de manière régulière et uniforme, sans « paquets » de manière à ne pas créer de surcharges ponctuelles nuisibles à la tenue de l'ouvrage. Il peut utiliser un BPE « autoplaçant » ou classique. Selon le cas vibrer le béton de manière à assurer un parfait enrobage des aciers, sans excès pour éviter la ségrégation. Le nivellement et le réglage du béton se font à l'avancement et à la règle (manuelle ou vibrante), sur des guides préalablement disposés ou par points, au laser rotatif et cellule de détection. Si nécessaire, nettoyer les coulures sur le niveau inférieur et protéger l'ouvrage des intempéries.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise, sur des chantiers de constructions neuves ou de rénovation, le professionnel coule le BPE au camion-pompe, à la grue ou au tapis. Le rajout d'eau dans les BPE ne peut se faire sans l'accord du chef de chantier, compte tenu du risque de diminution des résistances mécaniques du béton. Les aléas climatiques sont à prendre en compte, les trop fortes chaleurs, périodes de gel, de pluie ou de vent peuvent engendrer des désordres immédiats, à court ou moyen terme (le retrait, le gel superficiel du béton, lavage des surfaces bétonnées, fluage, etc.). La continuité du coulage doit être assurée, ce qui peut générer des amplitudes horaires élargies. Dans certains cas, le béton peut être fabriqué sur place (petites surfaces, rénovation, etc.). En fin de coulage, dans le cas de planchers en élévation, le professionnel prendra soin de nettoyer le niveau inférieur des coulures de béton avant complet séchage de ces dernières. Dans le cas de plancher en élévation, une attention particulière sera apportée à l'état et la tenue des protections collectives (échafaudages, garde-corps périphériques), afin d'éviter les chutes de hauteur.

Critères de performance

Les modes opératoires sont respectés
Le béton est conforme en termes de dosage et de plasticité
Le coulage est réalisé de manière progressive sans surcharge des planchers
Le béton est correctement vibré
Le béton est réglé en altimétrie conformément aux plans et coupes
La planéité est conforme aux tolérances fixées dans les textes normatifs

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée
Maîtriser les calculs de base
Exploiter un texte, une notice
Mettre en place des protections collectives
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une PIRL conformément à la R 408
Répartir le béton de manière uniforme et régulière
Vibrer le béton
Régler le béton à la règle
Maîtriser l'usage d'une règle vibrante
Prendre des points de niveau
Guider un opérateur de pompe à béton, un grutier
Nettoyer le matériel
Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée
Nettoyer et ranger le chantier
Anticiper et suivre un cycle de coulage
Anticiper et organiser une livraison de béton sur plusieurs heures
Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	32/39

Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
Connaître les gestes conventionnels de guidage du grutier
Connaître les méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL
Connaître les modes opératoires de coulage d'un plancher en béton armé préfabriqué
Connaître les techniques de réglage en altimétrie des bétons
Connaître les mesures de sécurité spécifiques au coulage d'un plancher en béton armé

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	33/39

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 13

Réaliser les aspects de surface et chapes

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser les finitions de surface avant la prise du béton préalablement mis en œuvre. Il peut utiliser des produits dédiés et conditionnés en sacs composés de sables fins et de différents adjuvants qui permettent une coloration des surfaces et une finition lissée. Pour réaliser le lissage, utiliser une taloche mécanique (thermique ou électrique). Il peut également pulvériser des produits de cure (anti évaporation, durcisseurs de surfaces). Au terme d'un temps de séchage préalablement défini, procéder au sciage du dallage et intégrer les joints de dilatation. Pour la réalisation des chapes, mettre en place des guides repères sur lesquels et tirer la règle afin d'égaliser le mortier à la bonne altimétrie et assurer la planéité attendue. Prévoir et mettre en place les joints de dilatation, tirer la chape à la règle et réaliser les aspects de surface (lisse, talochée), suivant les exigences du cahier des charges à l'aide d'outils manuels (truelle, lisseuse, taloche).

Sur consigne du chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise, il peut incorporer au mortier une armature de type fibres ou treillis

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à partir des consignes de son chef d'équipe, de chantier ou du chef d'entreprise, La compétence demande une certaine expérience, le béton ne doit être ni trop sec, ni trop mou, les conditions climatiques ont une grande influence sur les temps de séchage et conditionnent l'amplitude de la journée de travail. La réalisation de la finition doit être consécutive et continue au coulage. L'utilisation d'une taloche mécanique nécessite un apprentissage, car elle présente certains dangers dus à la technique de déplacement de l'engin lors du lissage. De plus, l'inclinaison et la nature des pales sont différentes lors des différentes phases. La finition étant terminée, selon les cas et les consignes, un produit de cure ou un durcisseur de surface (locaux industriels), peut être appliqué au moyen d'un pulvérisateur. Les produits de finition sont soumis, pour leur mise en œuvre, au respect de l'avis technique les concernant.

Critères de performance

Les modes opératoires sont respectés

Les produits de finition sont répartis sur toute la surface de manière régulière et en épaisseur conforme à l'avis technique

Les phases de lissage respectent l'ouvrabilité du béton

Les ouvrages sont protégés des intempéries et des passages intempestifs

Le travail est continu, sans reprise

Les joints de dilatation sont en place.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Maîtriser les calculs de base

Exploiter une notice

Exploiter un avis technique

Epandre de manière régulière un produit de finition prêt à l'emploi en sac

Utiliser une taloche mécanique ou électrique

Apprécier la prise et l'ouvrabilité d'un béton

Protéger un ouvrage des intempéries

Mettre en œuvre un produit de cure

Nettoyer le matériel

Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée

Nettoyer et ranger le chantier

Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	34/39

Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise
Connaître les techniques de réalisation des aspects de surface sur béton frais ou chape.
Connaître les techniques d'emploi d'une taloche mécanique.
Connaître les techniques de mise en œuvre d'un produit de cure
Connaître les mesures de sécurité spécifiques à la réalisation des aspects de surface des bétons.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	35/39

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Communiquer

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel travaille au sein d'une équipe de production, il est amené à échanger régulièrement avec ses collègues et son chef d'équipe. En effet la sécurité, les méthodes de productions variées et les impératifs de rentabilité impose une communication efficace des membres de l'équipe entre eux

Critères de performance

L'équipe fonctionne dans un environnement maîtrisé et sécurisé, la production est assurée de manière quantitative et qualitative satisfaisante.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

- Sous la responsabilité d'un hiérarchique, le professionnel travaille très souvent en équipe. Les équipes sont composées par le responsable. Le professionnel change fréquemment d'équipe, pour cela il est amené à :
 - Travailler en sécurité ;
 - Développer le respect et la confiance de ses équipiers ;
 - Participer à l'organisation collective du poste de travail ;
 - Produire en respectant les délais et la qualité de l'ouvrage.

Critères de performance

L'équipe établit une organisation claire et regroupe des habiletés complémentaires.

L'équipe travail en sécurité, assure une bonne communication et développe le respect et la confiance des équipiers.

Les objectifs de production et de qualité sont atteints.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le tri sélectif des déchets, le respect des consignes de sécurité, les procédures de mise en œuvre ont une incidence forte sur l'organisation du travail. Cette compétence transversale couvre l'ensemble des compétences professionnelles et favorise l'autonomie professionnelle.

Le professionnel agit en conformité aux consignes et règles en usage dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail. Il ordonnance ses tâches, met en place des moyens techniques de levage, de montage et de contrôle.

Critères de performance

Les EPI répondent aux conditions et aux risques liés au chantier.

Les échafaudages de pied ou roulants sont montés, les protections antichute coffrage outil sont déployés. LaPplate-forme Individuelle Roulante Légère (PIRL) est déployée conformément à la notice du constructeur.

Les déchets sont triés en fonction de leur catégorie et déposés dans des bennes adaptées (déchets industriels banals (DIB), tels que le bois, les sacs en papier, les aciers ; déchets inertes (DI), tels que les gravats, etc.

La zone de travail est propre, nettoyée et rangée.

L'ordonnancement des tâches permet la continuité du travail.

Le matériel de type étaieement ou élingage est utilisé conformément à la notice du constructeur.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	36/39

Glossaire technique

Glossaire technique

EPI : équipement de protection individuel

EPC : équipement de protection collective

PIRL : Plateforme individuelle roulante légère

PPSPS : plan particulier de sécurité et de protection de la santé

Trait de niveau : Trait de référence en altitude tracé sur les maçonneries par le maçon, permet de définir les hauteurs d'étages, de sol fini, la position des baies, etc.

Produit de cure : produit permettant les traitements de surface des bétons (durcisseur de surface, retardateur de prise, etc.)

BPE : béton prêt à l'emploi

Hourdis : Elément de remplissage creux pouvant être composé de terre cuite, agglomérés de ciment, polystyrène, plastique, bois, etc. posé entre deux poutrelles béton dans le cas de réalisation de plancher en béton armé préfabriqué

Hourdis borgne : Hourdis dont une face est fermée afin d'éviter lors du coulage que du béton remplissage les parties creuses de la rangée d'hourdis.

Cabochoon de sécurité : Pièce en matière plastique de couleur vive permettant de recouvrir les extrémités des aciers en attente afin d'éviter les risques de blessures.

Avis technique : Document précisant les règles de mise en œuvre de produits techniques non traditionnels

(Briques à joints minces, joints de dilatation plastique, etc.)

Chapeau : Armature de plancher venant ancrer la poutrelle au chaînage horizontal.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	37/39

Glossaire du Référentiel Professionnel

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel Professionnel (RP)

Le référentiel professionnel est un document public à caractère réglementaire (du titre à finalité professionnelle) qui s'applique aux titres à finalité professionnelle du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	38/39

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre à finalité professionnelle

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « Titre à finalité professionnelle ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page
MAC	Référentiel Professionnel	TP-00221	Maçon	39/39



MINISTERE EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION (RC) DU TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

« MACON »

NIVEAU 3 (ancien niveau V)

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 1/25
MAC	Référentiel de Certification	TP – 00221	Maçon	

1 - Références de la spécialité

Intitulé du titre à finalité professionnelle : Maçon

Sigle du titre à finalité professionnelle : MACON

Niveau : 3 (ancien niveau V)

Équivalent code(s) NSF national équivalent : 232s – Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre

Équivalent code(s) Rome : F1703

2 – Synthèse des modalités de l'évaluation pour l'accès au titre à finalité professionnelle

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre à finalité professionnelle sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles
- c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre à finalité professionnelle visé.

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre à finalité professionnelle sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 2/25
MAC	Référentiel de Certification	TP – 00221	Maçon	

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre à finalité professionnelle obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 3/25
MAC	Référentiel de Certification	TP – 00221	Maçon	

3 – Le dispositif d'évaluation pour la session du titre à finalité professionnelle MACON

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'opération de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels Poser un plancher poutrelles hourdis Mettre en place les armatures de dallages et planchers	13h00 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
Entretien technique	Sans objet		Sans objet
Questionnaire professionnel	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers Réaliser les aspects de surface et chapes	00h50 min	L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur. Le surveillant rassemble l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury.
Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat	14 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise un ouvrage comprenant un mur, un élément coffré en traditionnel, un plancher préfabriqué, tout ou partie d'enduit traditionnel, un élément de finition préfabriqué ou réalisé en traditionnel.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 5/25
MAC	Référentiel de Certification	TP – 00221	Maçon	

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnelle	Questionnement à partir de productions
Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel					
Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables	<p>Les coffrages sont correctement implantés</p> <p>Les coffrages sont solides, stables, étanches et conçus pour faciliter le décoffrage</p> <p>Les altimétries sont repérées dans le coffrage conformément aux indications portées sur les plans d'exécution</p> <p>Le matériel « manportable » est assemblé conformément à la notice et aux recommandations du fabricant</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel	<p>Les armatures sont conformes aux plans de ferrailage</p> <p>Les cales d'enrobage sont en place.</p> <p>Les ligatures sont solides et en nombre suffisant</p> <p>Les aciers d'attente sont mis en place et les protections positionnées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnelle	Questionnement à partir de productions
Construire des ouvrages en maçonnerie					
Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces	<p>Les maçonneries sont conformes au plan et aux consignes</p> <p>Les tolérances d'aplomb, niveau, côtes sont conformes aux textes normatifs</p> <p>Les chaînages horizontaux et verticaux sont incorporés dans les ouvrages conformément aux plans, aux DTU et aux règles de construction parasismique en vigueur</p> <p>Les aléas climatiques sont anticipés</p> <p>Les techniques de pose spécifiques à chaque matériau sont connues et mises en œuvre</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre	<p>Les éléments sont positionnés aux bonnes altitudes et dimensions, conformément aux plans et coupes</p> <p>Les éléments sont correctement étayés et calés</p> <p>Les liaisons au bâti sont conformes aux préconisations de pose</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis	<p>Les coffrages sont solides et conçus pour faciliter le décoffrage</p> <p>Les altimétries sont respectées, les ouvrages sont conformes aux plans en dimensions et niveaux</p> <p>Les aspects de surface sont conformes au descriptif et de bonne facture</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels	<p>Les menuiseries et ouvrages environnants sont correctement protégés des projections d'enduits</p> <p>Les dosages en liants des mortiers traditionnels sont respectés et dégressifs selon les couches</p> <p>Le délai de séchage entre chaque couche est respecté</p> <p>L'épaisseur de chaque couche est conforme aux textes normatifs</p> <p>Les aléas climatiques sont pris en compte dans la réalisation des enduits</p> <p>Les points singuliers tels que tableaux, linteaux, angles font l'objet d'un soin particulier pour assurer une bonne qualité de finition</p> <p>Les aspects de finition des enduits sont uniformes, réguliers et esthétiques</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages	<p>L'environnement et les ouvrages existants à proximité sont protégés</p> <p>Le matériel de démolition est utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu</p> <p>L'implantation des murs est conforme au plan ou croquis donné</p> <p>Le chevalement, l'étalement complémentaire et les contreventements de baies supérieures sont correctement mis en œuvre</p> <p>La démolition ne met pas les intervenants en danger</p> <p>Les délais de séchage avant décoffrage sont respectés conformément aux consignes du chef d'équipe ou chef de chantier</p> <p>Le décoffrage est assuré dans le respect des modes opératoires</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis					
Poser un plancher poutrelles hourdis	<p>L'étalement est conforme au plan de pose</p> <p>Les poutrelles sont positionnées conformément au plan de pose</p> <p>Les hourdis sont posés à l'avancement, les hourdis borgnes sont positionnés aux extrémités</p> <p>Les armatures (treillis, chaînages, chapeaux) sont posées conformément au plan de pose</p> <p>Les planelles sont posées en périphérie de dalle avant coulage (délai de séchage du mortier)</p> <p>Les altimétries et niveaux sont respectés et conformes aux plans</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales	<p>Les tuyaux en attente sont implantés conformément au plan et provisoirement bouchés</p> <p>Les assemblages sont corrects, les tuyaux collés avec la colle adaptée</p> <p>Les pentes sont conformes et régulières</p> <p>Les regards sont en nombre suffisant et conformes au plan</p> <p>Les réseaux enterrés sont signalés par un grillage avertisseur qui possède la couleur normalisée</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en place les armatures de dallages et planchers	<p>Les aciers sont positionnés et conformes au plan d'armatures</p> <p>Les ligatures sont correctement réalisées et en nombre suffisant</p> <p>Les aciers en attente sont sécurisés par la mise en place de protections de sécurité</p> <p>Les aciers de couture, de liaison, de renfort d'angle sont présents et correctement fixés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers	<p>Les modes opératoires sont respectés</p> <p>Le béton est conforme en termes de dosage et de plasticité</p> <p>Le coulage est réalisé de manière progressive sans surcharge des planchers</p> <p>Le béton est correctement vibré</p> <p>Le béton est réglé en altimétrie conformément aux plans et coupes</p> <p>La planéité est conforme aux tolérances fixées dans les textes normatifs</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser les aspects de surface et chapes	<p>Les modes opératoires sont respectés</p> <p>Les produits de finition sont répartis sur toute la surface de manière régulière et en épaisseur conforme à l'avis technique</p> <p>Les phases de lissage respectent l'ouvrabilité du béton</p> <p>Les ouvrages sont protégés des intempéries et des passages intempestifs</p> <p>Le travail est continu, sans reprise</p> <p>Les joints de dilation sont en place</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Obligations réglementaires le cas échéant :

En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 9/25
MAC	Référentiel de Certification	TP – 00221	Maçon	

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuyportables
	Couler le béton d'un ouvrage en béton armé
	Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé
	Mettre en places les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Mettre en place les armatures de dallages et planchers
	Poser un plancher poutrelles hourdis
	Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
	Réaliser les aspects de surface et chapes
	Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels	
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuyportables
	Couler le béton d'un ouvrage en béton armé
	Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé

Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Mettre en place les armatures de dallages et planchers
	Poser un plancher poutrelles hourdis
	Travailler et coopérer au sein d'un collectif
	Réaliser les aspects de surface et chapes
	Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
	Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
Respecter des règles et des procédures	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables
	Couler le béton d'un ouvrage en béton armé
	Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en oeuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Mettre en place les armatures de dallages et planchers
	Poser un plancher poutrelles hourdis
	Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
	Réaliser les aspects de surface et chapes
	Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
	Respecter manuellement des enduits hydrauliques traditionnels

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MACON

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent lors de la dernière heure de la mise en situation professionnelle, pour observer le candidat (gestes professionnels, respect des procédures et règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement de la mise en situation professionnelle. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celle-ci et le consigner dans le procès-verbal.

La fin de la mise en situation professionnelle étant constatée, le jury peut procéder à la correction des questionnaires professionnels des candidats. Il termine par l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Néant

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant sera présent dès le début de la session de certification, jusqu'à l'arrivée des jurys.

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 12/25
MAC	Référentiel de Certification	TP – 00221	Maçon	



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

MAÇON

Sigle	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 13/25
MAC	Référentiel de Certification	TP – 00221	Maçon	

CCP 1

Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel	03 h 40 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant. En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel	00 h 20 min	L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur. Le surveillant rassemble l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 14/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise un ouvrage comprenant, un élément coffré en traditionnel

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement de la mise en situation professionnelle. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celle-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le surveillant s'assure du bon déroulement de la session jusqu'à l'arrivée du jury

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 15/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

CCP 2

Construire des ouvrages en maçonnerie

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels	06 h 30 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant. En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages	00 h 30 min	L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur. Le surveillant rassemble l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 16/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise un ouvrage comprenant un mur, tout ou partie d'enduit traditionnel, un élément de finition préfabriqué ou réalisé en traditionnel.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP : Construire des ouvrages en maçonnerie

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement de la mise en situation professionnelle. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celle-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session, jusqu'à l'arrivée du jury

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 17/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

CCP 3

Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser un plancher poutrelles hourdis Mettre en place les armatures de dallages et planchers	03 h 30 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant. En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 18/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP : Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de l'épreuve pour lui permettre d'observer et de questionner les candidats.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Néant

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le jury ou le responsable de session peut solliciter un référent technique, par exemple un formateur, pour intervenir sur les machines et autres équipements en cas de dysfonctionnement

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 19/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

Annexe 1
Plateau technique d'évaluation
Maçon

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier ou une plateforme extérieure couverte	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Surface de travail d'environ 9 m ² par candidat matérialisée par traçage avec accès et voies de circulation
Questionnaire professionnelle	Une salle équipée de tables et chaises en quantité suffisante pour 16 candidats	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Poste de travail	1	9 m ²	1	Les tables peuvent être individuelles ou collectives La quantité de tables dépend de leurs dimensions et du nombre de candidats
Machines	1	Bétonnière	16	Sans objet
	1	Scie circulaire électroportative	8	Présence sur les zones de découpes des consignes de sécurité et notices d'utilisation
	1	Tronçonneuse à matériaux avec disque diamant	16	Sans objet
Outils / Outillages	1	Auge de maçon	1	Sans objet
	1	Balais de cantonnier	4	Sans objet
	1	Boucharde à rouleau (pointe de diamant ou mosaïque)	8	Sans objet
	1	Cordex, cordeau, crayon, double mètre	1	Sans objet
	1	Coupe boulon capacité 12 mm	8	Sans objet
	1	Équerre de maçon	1	Sans objet
	1	Fer à bordure	1	Sans objet
	1	Fil à plomb	1	Sans objet
	1	Griffe à couder 6-8 et 10-12	1	Sans objet
	1	Marteau coffreur, massette	1	Sans objet
	1	Niveau à bulle de 0.60	1	Sans objet
	1	Pelle ronde col de cygne	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 21/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

	1	Règle alu de 2 mètres	1	Sans objet
	1	Sceau de maçon 10 litres	1	Sans objet
	1	Scie égoïne	1	Sans objet
	1	Taloche bois ou plastique	1	Sans objet
	1	Taloche éponge de façadier	1	Sans objet
	1	Tenaille russe	1	Sans objet
	1	Truelle langue de chat	1	Sans objet
	1	Truelle rectangulaire	1	A bâtir
	1	Truelle ronde		A lisser
Équipements	1	Brouette	2	Sans objet
	5	Etats de 0.60 et 1.00	1	Sans objet
	5	Etats de 1.50 à 2.60	1	Sans objet
	5	Fourches d'états	1	Sans objet
	1	Rallonge électrique 20 mètres	8	Sans objet
	6	Serres joints de maçon	1	Sans objet
	5	Trépieds d'états	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Casque anti bruit	4	Sans objet
	1	Casque de chantier	1	Sans objet
	1	Chaussures de sécurité	1	Sans objet
	1	Gants de manutention	1	Sans objet
	1	Lunettes de sécurité	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Ciment CEM II B 32.5 R en 35 kg		
	1	Couvertine pour mur de 0.20 (longueur 0.50)		
	1	Environ 0.2m3 de sable 0/2		
	1	Environ 0.2 m3 de sable 0/5		
	1	Environ 1 kg de pointes tête plate 55 mm	1	Sans objet
	1	Environ 1 kg de pointes tête plate en 70 mm	1	Sans objet
	1	12 agglos ou briques d'angles 20X20X50	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 22/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

Matières d'œuvre	1	25 cales d'enrobage pour armatures	1	Sans objet
	1	2 panneaux manportables de type coffreco	1	Sans objet
	1	Environ 2.5 m ² de contreplaqué CTBX ou CTBH épaisseur : 3 mm	1	Sans objet
	1	Environ 2.5 m ² de planches de coffrage en 27 mm	1	Sans objet
	1	Environ 20 kg de Chaux	1	Sans objet
	1	Environ 3 ml d'armature standard linteau 15X20	1	Sans objet
	1	Environ 35 kg de liant à maçonner	1	Sans objet
	1	4 bastaings 8X16X200	1	Sans objet
	1	Environ 4 liteaux 27X40X200	1	Sans objet
	1	Environ 4 ml de fil à ligaturer	1	Sans objet
	1	5 chevrons 6X8X200	1	Sans objet
	1	Environ 5 planelles à talon de 0.16 ou 0.20	1	Sans objet
	1	Environ 6 blocs chaînage U agglos ou briques 20X20X50	1	Sans objet
	1	Environ 6 ml d'armature standard chaînage 8X8	1	Sans objet
	1	Environ 6 ml HA 10	1	Sans objet
	1	Environ 6 ml HA 8	1	Sans objet
	10	Environ 10 hourdis borgne agglos ou briques (12X20x50)	1	Sans objet
	12	Environ 12 hourdis agglos ou briques (12X20x50)	1	Sans objet
	60	60 agglos ou briques 20X20X50	1	Sans objet
	6	Environ 6 poutrelles de planchers préfabriqués en 1.10 ml	1	Sans objet
1	Pré-linteau béton de 1.20	1	Sans objet	
1	Treillis soudé ST10	1	Sans objet	
1	Appui préfabriqué en 1 ml adapté à une maçonnerie de 0.20	1	Sans objet	
Documentations	1	Notice technique scie circulaire	8	Sans objet
	1	Notice technique tronçonneuse à matériaux	16	Sans objet
	1	Procédure de sécurité du plateau technique	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 23/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

	Maçon (Ancien Titre)		Maçon (Nouveau Titre)
CCP	Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel	CCP	Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
CCP	Construire des ouvrages en maçonnerie	CCP	Construire des ouvrages en maçonnerie
CCP	Réaliser des enduits et des éléments de finition		
CCP	Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis	CCP	Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 24/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (R.C.)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passer sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'un questionnaire écrit passer sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice. La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 25/25
MAC	Référentiel de Certification	TP-00221	Maçon	